

Le petit Mutin du CSE du 28 janvier 21

Gares & Connexions

À l'ordre du jour du Comité Social et Economique du 28 janvier 21, étaient présentés les réorganisations de la DTG Nouvelle Aquitaine (Pôle développement, GAP ABE NA et UG Bordeaux) et de l'EMT IDF (ABE Sud).

AU PROGRAMME : DE LA RÉORG SUR DE LA RÉORG...

Depuis plusieurs années maintenant, G&C n'a pas l'air de se sentir bien dans son organisation. Si ce n'est pas une grosse réorg comme en 2020 avec la création des DTG et de l'EMT, c'est des réorg locales par ci, par là sans arrêt...

DTG Nouvelle Aquitaine

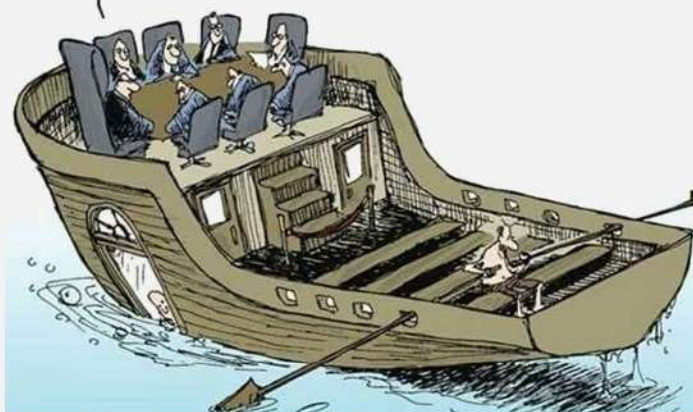
Sur Nouvelle Aquitaine, **3 services sont réorganisés** en mars 2021. Normalement, qui dit « réorganisation » dit « **Evaluation des Risques Psychosociaux** », or, la **DTG NA ne s'en préoccupe pas...** Si les délégués du personnel ne l'avaient pas fait remarquer à la présentation du projet en séance, la direction d'établissement n'y avait même pas pensé...

Pour SUD-Rail, il n'est pas entendable de remanier sans cesse le mode de fonctionnement des agents sans s'attacher à leur santé physique et psychique.

Au **Développement**, un jeu de chaises musicales donnera lieu à la création d'un pôle programmation dans lequel se regrouperont les agents de l'ex pôle appui et performance et du pôle C/R.

Je ne comprends pas ...
Après toutes les coupes budgétaires pour rationaliser la force de travail, pourquoi n'avancons-nous pas plus vite?

Au **GAP**, afin de « réduire l'écart de qualification entre les postes », une **harmonisation par le bas** sera effectuée. Aujourd'hui, sur un effectif de 8 agents : 3 qualifs G, 1F et 1E deviendront demain : 1G, 2F et 2E. Voilà comment la direction de NA voit la réduction des écarts... Pas besoin pour nous de commenter, la comparaison du calibrage des postes parlent pour nous...



À l'**Unité Gares de Bordeaux**, l'arrivée du COEG à G&C implique « une optimisation de synergie des compétences UG/COEG ». **Optimiser... comprenez supprimer !** Car si un poste est recalibré de E à F, **une qualif B disparaît !** Un poste de cadre créé pour une exécution en moins, comme si le collègue cadre n'était pas déjà sur-représenté à G&C.

Rappelons le quand même : c'est les rameurs qui font aller de l'avant le bateau, quand ils ne seront plus là, les capitaines auront-ils les bras assez forts pour avancer !

EMT IDF. ABE Sud

À l'ABE Sud IDF, les DU et leurs adjoints sont supprimés et remplacés par des postes de responsable production QG et d'assistant sécurité. Si, en théorie, l'on pourrait se réjouir d'une ligne hiérarchique plus simple, ça l'est beaucoup moins à la lecture de l'organigramme et de l'ensemble du dossier présenté aux élus du personnel.

TOUT EST FAIT À L'ENVERS, AUCUNE RÉGLEMENTATION N'EST RESPECTÉE !

La nouvelle organisation est en place depuis le 1^{er} janvier et le projet est présenté le 28 jours plus tard en CSE... **Ce qui est contraire au règlement et constitue donc une entrave.**

Contrairement au règlement régié par le RH0910, les « ex » DU et leurs adjoints se sont vu attribuer de nouveaux postes sans que des entretiens exploratoires et entretiens d'orientations soient effectués. **Voilà une 2^{ème} entrave...** Lorsque la délégation SUD-Rail le fait remarquer en séance, le DRH de G&C acquiesce : « *vous avez raison sur la forme Monsieur...* ». Alors pourquoi le RH0910 n'est pas appliqué...? Pas de réponse...

Le dossier présenté est très incomplet, aucune fiche de poste de l'organisation « actuelle » et « future » afin de comparer et évaluer le surplus de charge de travail des uns et des autres. Comment se rendre compte des surcharges potentielles d'une population qui risquent pourtant de pâtir de la situation comme les DPX...?

Les ex DU ont certainement senti l'entourloupe car **aucun des 2 ne semblent vouloir prendre l'un des postes créés.** Le 1^{er} a pris son poste mais en négociant son départ très prochain, le 2^{ème} n'a pas pris le poste qu'on lui proposait et se trouve aujourd'hui être un « *agent en transition* » (d'après la direction d'établissement), un nouveau statut certainement car aucun texte ne le prévoit...

Par ailleurs, sur le fond, comme pour le dossier DTG NA, c'est encore... une réorganisation dans la réorganisation... Car si on regarde autour des postes supprimés et créés ce sont encore des dizaines d'agents qui vont voir leurs repères chamboulés...

Pour SUD-Rail, toutes ces raisons justifiaient le fait de voter contre cette réorganisation. Mais qu'on se rassure (ou pas...)... Tout ça n'est que du dialogue social à blanc puisque notre direction a déjà mis son projet à l'œuvre...

